

**STAGE 100% FOOTBALL U8 à U13****Enfants nés entre 2012 et 2017**

Fiche d'inscription à retourner directement à :  
**Football Coaching, 3 rue de Fontanouvelle, Romette,  
 05000 GAP**  
**Tél : 06 18 16 37 53 - Footballcoaching05@gmail.com**

**STAGIAIRE**

Nom : ..... Date de Naissance : .....

Prénom : .....

Sexe : ..... Poste : .....

Adresse :  
.....

Code postal: ..... Ville : .....

Téléphone 1 : .....Téléphone 2 : .....

Email 1 : .....

Email 2 : .....

Personne à contacter en cas d'urgence (Tel) : .....

Taille maillot de Football : 6 ans  8 ans  12 ans  16 ans  S  M  L **RESTRICTIONS ALIMENTAIRES**Aucune  Végétarien  Sans porc  Allergies 

Précisions : .....

**PIECES A FOURNIR**

- Photocopie Licence (ou certificat médical de non-contre-indication à la pratique du football)
- Photocopie assurance en responsabilité civile
- Règlement dans sa totalité (possibilité de régler en deux fois)

**STAGE FOOTBALL U8 à U13****A LA SAULCE****Stage U8 à U13 du 21 au 25 octobre 2024 (12 places maximum par catégorie) \*****Stage en Demi-pension\***U8/U9 U10/U11 U12/U13 

Tarif du stage : 150 euros\*\*

\*Ouverture du stage à partir de 8 enfants minimum dans la catégorie concernée.

\*\*le tarif du stage comprend :

-Petit déjeuner, Collation de 10h, Repas du midi, Gouter, Diplôme fin de stage, Livret du stagiaire, Séances, Récompenses (Maillot du stage), Activités.

**Programme Type Journée Stage :**

8h à 8h45 : Accueil et petit déjeuner

9h : Séance Vidéo sur le thème technique de la journée

9h30 à 10h30 : Séance Tactique/Technique

10h45 : Collation

11h à 12h : Séance Jeux

12h15 à 13h : Déjeuner

13h15 à 14h : Temps libre et Temps calme (Relaxation...)

14h à 14h30 : Séance vidéo sur le thème éducatif de la journée

14h30 à 16h15 : Activités ludiques, Motricité et Tournois

16h30 : Goûter

17h : Accueil des Parents

-Des réception de votre dossier complet, vous recevrez par mail toutes les informations concernant le programme du stage.

-Inscription définitive qu'après paiement des droits d'inscription. Paiement par virement ou par chèque (possibilité de paiement en deux fois possible à l'ordre de « Association Football Coaching »).

-Dossier à renvoyer à avant le 20 septembre 2024 à : RENNA Luigi-Association Football Coaching-3 Rue de Fontanouvelle, Romette-05000 GAP

-Pour tous autres renseignements : 06 18 16 37 53 ou [footballcoaching05@gmail.com](mailto:footballcoaching05@gmail.com)- Site:

[www.footballcoaching.fr](http://www.footballcoaching.fr)

CONDITIONS GENERALES

Je soussigné(e) Mr ou Mme.....représentant légal de l'enfant

Agissant en qualité de père/mère /tuteur Autorise l'enfant.....

À participer au stage de football organisé par Football Coaching pour la période du.....au.....

Sur le site de..... (Lieu du stage).

Je m'engage à régler les frais d'inscription et de participation.

Autorise Football Coaching à prendre des photos dans le cadre du stage football coaching.

Autorise l'organisateur à conduire mon enfant dans un de leur véhicule en cas de besoin nécessitant un déplacement de ce dernier et dégage l'organisateur de toute responsabilité.

En cas d'urgence, j'autorise l'organisateur à donner en mon lieu et place, toute autorisation nécessaire pour tout acte opératoire ou d'anesthésie qui serait décidé par le corps médical dans le cas ou mon enfant serait victime d'un accident.

Signature du représentant légal précédé de la mention « lu et approuvé »

Fait à..... Le ...../...../.....



## **Conditions générales de ventes**

Tout dossier d'inscription doit être adressé au plus tard le 20 septembre 2024

Tout stage réservé doit être réglé dans sa totalité.

A défaut, le stage sera considéré comme annulé du fait du stagiaire.

Le prix du stage comprend les activités sportives, le matériel sportif, l'encadrement et la restauration.

### **ANNULATION DU STAGE**

#### **DU FAIT DU STAGIAIRE**

Toute annulation doit se faire par lettre recommandée.

-Avant le début du stage :

\*En cas d'annulation dans la semaine qui précède le stage, aucun remboursement ne pourra être effectué. Le stagiaire se verra proposer un avoir suivant le stage souscrit (demi-pension ou pension complète).

-Pendant le stage.

\*En cas d'annulation pour raison médicale (dûment justifiée par la production d'un certificat médical), le stagiaire se verra proposer un avoir au prorata des jours manqués.

Pour tout autre motif, aucun remboursement ou avoir ne pourra être effectué.

#### **DU FAIT DE L'ORGANISATEUR**

-L'organisateur peut être exceptionnellement contraint d'annuler un stage si le nombre minimum de stagiaires par catégories (8 stagiaires) n'est pas atteint.

Dans ce cas, l'organisateur vous en informera par mail au plus tard 7 jours avant le début du stage.

-L'organisateur proposera au stagiaire, dans la mesure du possible, un autre stage organisé au cours de l'année, que le stagiaire sera libre d'accepter. En cas de refus, l'organisateur remboursera les sommes déjà versées.

L'avoir est valable pour les sessions de la saison suivante.

### **REGLEMENT**

Le paiement dans sa totalité doit être joint au dossier d'inscription. Dans le cas contraire, l'inscription ne sera malheureusement pas validée. Le règlement doit se faire par chèque et libellé à l'ordre de : « Association Football Coaching ». Possibilité de payer en 2 fois sans frais.

### **REGLEMENT INTERIEUR**

-Il est indispensable de participer au stage dans un esprit ludique et de convivialité et ainsi appliquer les valeurs de respect véhiculées par Football Coaching.

-La participation du stagiaire aux activités sportives a un caractère obligatoire. Pour pratiquer du sport, il convient de respecter quelques règles d'hygiène et de vie simples : alimentation adaptée, temps de sommeil suffisant et interdiction de fumer, le respect des horaires (réveil, entraînements, repas, etc.) nécessaires à la vie en communauté.

-Toute atteinte physique ou morale par des propos à l'encontre d'un autre stagiaire ou d'un membre de l'équipe éducative sera sanctionnée par une exclusion temporaire ou définitive du stage.

-Le vol sera un motif d'exclusion immédiate.

-De plus, l'organisateur, en application des dispositions réglementaires relatives à l'accueil d'enfants mineurs, rappelle que la consommation d'alcool y est interdite et souligne également l'interdiction de fumer dans les lieux publics et sur les lieux du stage. Plus généralement, l'organisateur veille à interdire la vente et la consommation de substances ou plantes vénéneuses classées comme stupéfiants durant le stage. De même, le régime des sorties est contrôlé et les enfants mineurs s'engagent à respecter les horaires et les règles de vie du stage.

-Le non-respect du règlement intérieur pourra entraîner une mise au point avec les parents ou les tuteurs, et selon le degré de gravité, en cas de faute justifiant un départ immédiat, le stagiaire pourra être renvoyé chez lui par l'organisateur. Les frais éventuels engendrés par ce renvoi seront à la charge des parents ou du responsable légal du stagiaire et aucun remboursement ou avoir ne sera accordé.

-Pour un manquement aux règles de politesse le stagiaire aura un avertissement. Au 3ème avertissement, les parents seront prévenus et une décision commune sera prise pour la poursuite du stage.

-Tous les stagiaires devront avoir une tenue propre et différente de leur activité de terrain pour passer à table.

-Pour les stages d'été, la baignade (sous surveillance) ne s'effectuera qu'à partir du moment où le stagiaire sait nager. Elle n'aura lieu qu'aux endroits où le stagiaire à pied. En cas de non-respect des règles de sécurité, le stagiaire ne pourra continuer cette activité.

-En inscrivant un enfant mineur au stage Football Coaching, les parents, tuteurs, représentants légaux ou responsables acceptent la mise en œuvre éventuelle de leur responsabilité civile et s'engagent à en informer l'intéressé. L'organisateur décline toute responsabilité liée aux actes de vandalisme, destruction volontaire ou vol commis par un stagiaire pendant la durée de son stage. L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas de vol ou de dommage d'objets qui ne lui auraient pas été confiés.

-Pendant toute la durée du stage, le stagiaire est sous la surveillance permanente de l'organisateur.

-Pour les stages en demi-pension, la prise en charge des stagiaires par l'organisateur débute à l'arrivée le matin au lieu du rassemblement et cesse en fin de journée au même endroit ou à un endroit différent (sauf départ prématuré).

-Pour les stages en pension complète, la prise en charge des stagiaires par l'organisateur débute le lundi matin au lieu du rassemblement et cesse le vendredi soir au même endroit ou à un endroit différent (sauf départ prématuré).

-L'utilisation des téléphones portables est interdite durant la durée du stage. Toutefois, les stagiaires en pension complète bénéficieront d'une heure de téléphone par jour pendant le temps libre entre 19h et 20h.

#### **ACCORDS LEGAUX**

En inscrivant un participant au stage, je m'engage à accepter les mentions ci-dessous :

- Autorise l'enfant à participer au stage choisi.
- Autorise l'organisateur à utiliser des images photos et vidéos de mon enfant à des fins pédagogiques, publicitaires ou informatives susceptibles d'être utilisées dans des brochures ultérieures ou sur les sites Internet de Football Coaching sans compensation.
- M'engage à fournir un certificat médical d'aptitudes et de non-contagion à l'arrivée au centre et date de moins de 3 mois.
- M'engage à fournir la fiche sanitaire de mon enfant complétée.
- Autorise l'organisateur à conduire mon enfant dans un de ses véhicules en cas de besoin et dégage l'organisateur de toute responsabilité.
- En cas d'injoignabilité, j'autorise l'organisateur à donner en mon lieu et ma place, toute autorisation nécessaire pour tout acte opératoire ou d'anesthésie qui serait décidé par le corps médical dans le cas où mon enfant serait victime d'un accident ou d'une maladie aigue à évolution rapide.
- Déclare avoir pris connaissance des conditions générales du stage (annulation, sortie, assurance...), et m'engage à les respecter.
- Déclare avoir pris connaissance des conditions d'exclusion du stage et s'engage à les respecter.

## **EQUIPEMENT NECESSAIRE POUR CHAQUE STAGIAIRE (Hors maillot à disposition)**

*Il est fortement conseillé de marquer le linge de son enfant*

### **Stage en demi-pension**

- 1 paires de chaussures pour la pratique du Futsal
- 1 paire de crampons moulés ou stabilisés pour la pratique en extérieur si possibilité de pratiquer (pas de crampons alu).
- 1 paire de protège-tibias (obligatoire).
- 1 paire de tongs ou claquettes.
- Equipement de joueur : 1 maillot, un short, une paire de chaussette, 1 survêtement d'entraînement, un coupe-vent, gants, bonnet.
- Sac de sport.
- 1 sweat ou 1 veste.
- 1 pantalon de survêtement.
- Nécessaire de toilette (serviette, gel douche).
- Crème solaire, lunette de soleil, casquette.
- Gourde.

### **Stage en pension complète**

- 1 paire de crampons moulés ou stabilisés (pas de crampons alu).
- 1 paire de protège tibias (obligatoire).
- 1 paire de tongs ou claquettes.
- Equipement de joueur : 1 maillot, un short, une paire de chaussette
- 1 paire de chaussures running ou training.
- 1 pull.
- Le nécessaire de toilette (Gel douche, Savon, dentifrice, brosse à dent...).
- 3 serviettes de toilette.
- 1 vêtement de pluie.
- 1 gourde.
- 1 casquette.
- Vêtements, sous-vêtements et pyjamas personnels pour 5 jours.
- Sac de couchage ou Drap/Couette, Oreiller (le linge de nuit ne sera pas fourni).
- Crème solaire, lunette de soleil, casquette.
- Gourde.

## **ACTIVITES**

- Pour la pratique des activités ludiques, une tenue est conseillée pour le confort du pratiquant, elle sera énoncée lors de la réunion de présentation.
- Pour les activités sur le terrain et pour des raisons de sécurité de l'enfant, le port des protèges tibias est obligatoire. En cas d'oubli celui-ci ne pourra pas pratiquer.
- Pour chaque activité, le non-respect des consignes de sécurité entraînera l'arrêt temporaire ou immédiat de cette activité.

## **ENCADREMENT**

- L'encadrement est constitué de personnes qualifiées et diplômés par la Fédération Française de Football.
- Il est important de signaler tout problème, quel que soit sa nature, pour le bien être de chaque stagiaire.
- Le projet pédagogique est à disposition de chacun, sur demande, auprès du directeur du stage.

Signature du représentant légal précédé de la mention « lu et approuvé »

Fait à..... Le ...../...../.....

## AUTORISATION DE RENTRER APRES LE STAGE

Je soussigné(é) ..... responsable légal de l'enfant

.....

- autorise mon enfant à rentrer seul après le stage :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

- autorise mon enfant à rentrer avec une tierce personne :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Nom et prénom de la personne qui récupère votre enfant :

Et décharge les organisateurs de toutes responsabilités pour tout accident qui pourrait survenir après l'heure de départ indiquée ci-dessus.

Fait à ....., le.....

Faire précéder la signature de la mention manuscrite «Lu et Approuvé»